

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25500**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Droit de l'immobilier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne	Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours-type Droit de la construction et de l'urbanisme

L'objectif du Master, Domaine Droit, Economie, Gestion, Mention Droit de l'immobilier, Parcours-type Droit de la construction et de l'urbanisme est de certifier des techniciens du droit de haut niveau tant en droit privé de la construction (par exemple, contrats d'accession à la propriété, responsabilité, assurance), qu'en droit de l'urbanisme (utilisation des sols, autorisations de construire, contentieux).

Cette formation approfondie se déroule sur deux ans et est au carrefour de plusieurs branches du droit, la pratique ne connaissant pas de cloisonnement académique.

A l'issue du Master, Domaine Droit, Economie, Gestion, Mention Droit de l'immobilier, Parcours-type Droit de la construction et de l'urbanisme, le diplômé est capable de :

- Conseiller les entreprises pour que leurs projets immobiliers ou d'urbanisme ou leurs activités de gestion immobilière soient en conformité avec le Droit immobilier et les règles d'urbanisme.
- Conseiller les entreprises dans la réalisation des montages des opérations immobilières ou d'urbanisme en optimisant les risques juridiques, le coût fiscal et la rentabilité.
- Collaborer à la rédaction des contrats et à la négociation dans le cadre de promotions immobilières, de maîtrise d'ouvrage déléguée.
- Assurer le suivi juridique des contrats en suivant l'ensemble des phases du montage d'opérations immobilières, dans un contexte national et/ou international (construction, urbanisme, baux, aspects financiers des opérations, acquisitions, ventes, partenariats...)
- Prévenir les risques au plan légal et contractuel ainsi que la défense des intérêts de la société en matière de litiges et de contentieux juridiques relatifs au droit de la construction et de l'urbanisme.
- Collaborer au plan juridique au montage d'opérations immobilières de l'obtention de l'autorisation d'urbanisme au financement, les relations constructeur et autres parties prenantes.
- Aider les personnes morales ou physiques au montage de dossiers administratifs et financiers pour la vente ou l'acquisition de biens immobiliers.
- Informer sur l'évolution des dispositions en vigueur dans les domaines du Droit de la construction et de l'urbanisme.
- Apporter des réponses adaptées à toutes les questions du secteur en tenant compte de la réalité du marché et de son environnement.
- Maîtriser les problématiques complexes de responsabilité des constructeurs et d'assurance
- Poursuivre leur formation par un doctorat. Ils sont alors rattachés à l'école doctorale Droit, Europe et Société.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Entreprises
- Organismes publics ou parapublics
- Enseignement et recherche
 - Avocat(e) spécialiste
- Avocat(e) d'affaires
- Maîtrise d'ouvrage publique ou privée
- Gestion des actifs immobiliers (Asset Management)
- Arbitrage de patrimoine
- Promotion immobilière
- Construction de maisons individuelles
- Opérations de réhabilitation de logements et bureaux anciens
- Logement social

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1901 : Aide et médiation judiciaire

K1903 : Défense et conseil juridique

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

C1501 : Gérance immobilière

C1503 : Management de projet immobilier

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'étudiant(e) titulaire d'un master 1

attestant qu'il ou elle maîtrise les matières fondamentales d'un niveau de master 1 de Droit des affaires peut accéder à la deuxième année dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à la commission d'admission de l'UFR de Droit.

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 4 semestres de M1 et de M2.

Master 1 – semestres 1 et 2 – 60 ECTS

Master 2 – semestres 3 et 4 – 60 ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984) modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984) modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984) modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Cette formation est accessible via : - la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-9 06 du 23 août 1985) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique. - la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 16 juillet 2015 accréditant l'Université Paris XII en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 16 juillet 2015 accréditant l'Université Paris XII en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp>

Autres sources d'information :

<http://droit.u-pec.fr/formations/master-2>

UPEC

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne : Île-de-France - Val-de-Marne (94) [Créteil]

Université de Paris Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle,

94010 Créteil Cedex France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Droit

83-85, avenue du Général de Gaulle

94000 Créteil

Historique de la certification :

Créé lors de la dernière vague d'habilitation en remplacement du DEA de droit des affaires

Certification précédente : Master à finalité Professionnelle Domaine : Droit, Economie, Gestion Mention : Droit des affaires Spécialité : Droit de la construction et de l'urbanisme